

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 22 (1908)

Heft: 3-4

Rubrik: Gesellschaftschronik = Chronique de la Société Suisse d'Héraldique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gesellschaftschronik.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'HERALDIQUE.

Die am 26. und 27. September zu Murten abgehaltene und in jeder Weise gelungene XVII. Jahresversammlung war von etwa 25 Mitgliedern besucht, die sich um 2 Uhr vor dem Hôtel Krone versammelten und dann von dort zur gemeinschaftlichen Besichtigung der Sammlungen des Kleinen Historischen Museums auszogen. Es interessierten in derselben namentlich einige alte Fahnen, eine Tafel mit den Wappen aller zur Gemeinde Murten gehörigen Dörfer, die alte, holzgeschnitzte Kanzel, sowie ein Teil des alten Chorgestühles der Stadtkirche, das das flachgeschnitzte und bemalte Wappen Adrians von Bubenberg mit Helmzier und Schildhalter zeigt und 1496 datiert ist. Hierauf fuhr man nach Cressier zur Besichtigung des der Familie de Reynold gehörigen Schlosses. Auf's Zuvorkommendste wurden wir hier von den Besitzern aufgenommen. Besonders bemerkenswert waren hier ein prächtiges, erst seit kurzem wieder neuentdecktes Bild von Niclaus Manuel, sowie ein in den 1560er Jahren al Fresco ausgemaltes kleines Zimmer mit heraldisch verziertem Ofen aus derselben Zeit. Nach Murten zurückgekehrt, wurde ein Rundgang auf der Stadtmauer angetreten, bei welchem Anlasse Herr Oberst Max von Diesbach eine ausführliche und äusserst lehrreiche Erklärung des Verlaufes der Schlacht vom 22. Juni 1476 gegen Karl den Kühnen gab.

Um 6 Uhr fand im Rathaussaale die allgemeine Versammlung statt, die durch eine — nachher im Wortlaut folgende — Ansprache des Präsidenten eröffnet wurde. Da der Kassier am Erscheinen verhindert war, so verlas der Präsident auch noch die Jahresrechnung pro 1907. Entsprechend einem vom Kassier schriftlich eingereichten Antrage wurde, da der Stand unserer Finanzen kein günstiger ist, beschlossen, den Rest des Legates Diener der Gesellschaftskasse einzuverleiben. Des weiteren wird der Redaktor ermächtigt, auch für das zweite Semester des laufenden Jahres wieder ein Doppelheft herauszugeben, in der bestimmten Erwartung, dass auf diese Weise es möglich werde, künftighin die Hefte wieder regelmässiger erscheinen lassen zu können, und namentlich auch jeweilen noch in dem Jahre, dessen Nummer sie tragen. Der Redaktor gibt die Zusicherung, unter der Voraussetzung, dass er fortan nicht mehr auf die Fortsetzung des Genealogischen Handbuchs zu warten verpflichtet sei; für Heft 3/4 ist das gesamte Material schon beisammen, so dass voraussichtlich dem Erscheinen des Schlussheftes noch im Laufe des Dezembers nichts mehr im Wege steht. — Als Ort für die nächstjährige Versammlung wird mit 9 Stimmen Stein a./Rh., bezw. Schaffhausen bestimmt, als Zeit der Monat September. Für Locarno hatten sich 6 Stimmen erklärt gehabt, für Zug 2. — Die von Borel gemachte Anregung einer systematischen Sammlung und Publikation sämtlicher schweizerischer Städte- und Gemeindewappen wurde als für den Augenblick nicht durchführbar bezeichnet; doch wurde beschlossen, die Angelegenheit im Auge zu behalten und die Kommission mit Ausarbeitung von weiteren Vor-

schlägen betraut. — Es folgte ein Vortrag von Dr. W. Wartmann über zwei Scheiben und einen Scheibenriss von Iseltwald aus dem Jahre 1663; da der Autor sich freundlichst bereit erklärt hat, die Arbeit im Archiv publizieren zu wollen, so kann hier von einer näheren Skizzierung des interessanten Vortrages Umgang genommen werden.

An die Sitzung schloss sich das sehr gemütlich verlaufende Bankett im Hôtel Krone an. Leider waren an demselben die Gemeinde- und Stadtbehörden nicht vertreten; doch hatten sie ihre freundliche Gesinnung durch Spenden einiger Flaschen guten Ehrenweines bekundet. Beim Nachtisch machte Herr Aloys de Seigneux eine kurze Mitteilung über die beiden Familien Signault (oder Sugnaux) von Billens und Seignaulx von Romont, die höchst wahrscheinlich gemeinsamen Ursprungs sind.

Sonntags, den 27. September, bummelte man erst, bei schönstem Wetter, nach dem nahen Münchenwyler, woselbst das der Familie von Graffenried angehörige Schloss — ein ehemaliges Kluniazenser Kloster — und dessen reiche Schätze (ausser zahlreichen höchst wertvollen Fundstücken aus Avenches prächtige Familienporträts und herrliche Wappenscheiben) unter Führung eines Familienmitgliedes eingehend besichtigt wurden. — Hierauf fuhr man nach Aarberg, woselbst in der Krone das Mittagessen eingenommen wurde. Nach Besichtigung der Sehenswürdigkeiten des interessanten Städtchens begab man sich noch nach Kappelen zu einem Besuche der heraldisch reich verzierten, originellen Klause unseres verehrten Mitgliedes, Pfarrer Gerster, der uns seine interessante und reichhaltige Sammlung von Abklatschen und Gipsabgüssen romanischer und gotischer heraldischer Denkmäler aus allen Teilen unseres Vaterlandes vorwies und erklärte. Ein gemütlicher Trunk in dem einesteils fast wie ein Museum anmutenden und doch wieder so heimeligen Pfarrhause beschloss aufs würdigste die XVII. Jahresversammlung unserer Gesellschaft.

Der Schreiber: *L. A. B.*

Jahresrechnung pro 1907.

A. Einnahmen.

1. Eintrittsgebühren	Fr. 45. —
2. Jahresbeiträge	„ 2460. —
3. Abonnements	„ 747. 50
4. Verkauf einzelner Hefte	„ 23. —
5. Zinsen	„ 73. 40
6. Verschiedenes	„ 20. 20
	<hr/>
	Total Fr. 3369. 10

B. Ausgaben.

1. Zeitschrift :		
a) Heft 1	Fr.	752. 75
b) Heft 2/3	„	1251. 05
c) Heft 4	„	529. —
2. Genealogisches Handbuch	„	600. —
3. Verwaltung	„	33. 40
4. Bibliothek	„	75. 40
5. Verschiedenes	„	91. 60
	Total Fr.	3317. 85

C. Rechnungsabschluss.

Einnahmen	Fr.	3369. 10
Ausgaben	„	3317. 85
	Aktivsaldo Fr.	51. 25

Allocution du Président de la Société, M. Jean Grellet à la réunion de Morat,

le 26 Septembre 1908.

Messieurs,

Conformément à la décision prise l'année passée à St-Gall la XVII^e assemblée générale a été fixée plus tard que nous en avons pris l'habitude les quatre années précédentes; le mot d'ordre était: «après les manœuvres et avant les vendanges», ce qui nous reporte à la date d'aujourd'hui et, vous vous en rappellerez, Morat a été choisi sur l'invitation spéciale d'un amateur passionné de l'art héraldique, M. le pasteur Gerster, qui nous recevra demain dans sa cure idyllique de Kappelen et nous fera voir ses intéressantes collections.

Ce n'est pas sans un sentiment de grande confusion que le comité se présente devant vous pour vous rendre compte de sa gestion et nous pressentons déjà les reproches mérités qui vont nous être adressés. En effet la publication des *Archives* a subi des retards extraordinaires; le dernier numéro de 1907 n'a paru qu'au printemps et jusqu'en Septembre les membres n'avaient encore rien reçu de l'année 1908. Les nos 1 et 2 réunis en un fascicule ont cependant été expédiés ces derniers jours. Aussi votre président a-t-il été assailli de réclamations: je n'ai encore rien reçu, écrivait l'un; les *Archives* ne paraissent-elles plus? demandait un autre, la Société est-elle morte? telles sont les interpellations, quelquefois agrémentées de menaces de démission, auxquelles nous avons été appelés à répondre de notre mieux. Les raisons de ces retards inusités et indépendants de notre volonté sont multiples; la principale est une crise de maladie qu'a traversée notre rédacteur qui nous fournira du reste quelques explications supplémentaires sur les causes diverses de l'irrégularité de notre publication.

Il est évident qu'il faudra faire un vigoureux effort pour rattraper le temps perdu, de manière à ce que les deux derniers fascicules paraissent si possible encore avant la fin de l'année et qu'étant alors à jour, nous puissions en 1909 revenir à nos anciennes habitudes de régularité. La chose est d'autant plus nécessaire que, soit pour cette cause, soit pour une autre, quelques membres ont donné leur démission. Si nous avons fait quelques recrues, elles ne sont pas nombreuses et le nombre de nos membres qui était de 240 en 1907 est tombé à 235 pour l'année 1908.

La mort, il est vrai, n'est pas étrangère à ce recul. Le 26 septembre mourait à Zurich M. le Consul *Jules Meili*, né en 1839 à Hinwil. Après avoir été négociant en Perse, puis à Bahia où il remplissait les fonctions de Consul suisse il s'était retiré en 1893 à Zurich. Pendant son séjour en Amérique il s'est composé une collection à peu près complète de monnaies brésiliennes et portugaises et les travaux remarquables que, depuis son retour, il a publiés sur la numismatique de ces pays lui valurent, de la part de l'Université de Zurich, le titre de docteur en philosophie, honoris causa, conféré le 29 Août 1907; il faisait partie de notre société depuis 1901. — Un autre membre reçu la même année, le vénérable M. *Nicolas Pfyffer d'Altishofen*, châtelain de Buttisholz et co-propriétaire de l'Hôtel national à Lucerne, est décédé le 23 Mai dernier à l'âge de 72 ans. Il s'intéressait à toutes les manifestations de la vie intellectuelle et s'était fait un nom distingué comme artiste-peintre. Bon nombre de ses paysages de la Suisse primitive ont trouvé des amateurs même à l'étranger. — Nous ne ferons que rappeler ici les noms de *Paul Charles Stræhlin*, membre fondateur, et de M. le Comte *Oscar de Poli*, membre honoraire de notre Société, auxquels nous avons déjà consacré une notice nécrologique dans le fascicule 1/2 des *Archives*. Non seulement l'effectif des membres n'a pas augmenté, comme cela aurait normalement dû être le cas, mais le nombre des simples abonnés aux *Archives* est descendu de 97 à 83 ce qui se traduit naturellement par une diminution de recettes. — En 1902 nous avons encore 101 abonnements dont un certain nombre à la vérité étaient pris par l'entremise de librairies et sur lesquels nous avons à faire une remise. On peut admettre que quelques-uns des abonnés primitifs figurent maintenant au nombre des membres, mais le recul signalé, sans être alarmant, n'en est pas moins fâcheux, car il est probable que plusieurs de nos amis se sont retirés en raison des retards qui, depuis un certain temps déjà, se sont produits dans la manière de paraître des *Archives*. Ces intermittences ont aussi le grand inconvénient de compliquer singulièrement la tâche du caissier en l'obligeant à laisser en suspens et à transporter à l'année suivante des postes de comptabilité, ce qui ne permet pas de se rendre compte avec toute l'exactitude désirable de la situation financière de l'année en cours. Il résulte cependant des chiffres dont M. Hess vous donnera communication que, si nous voulons boucler nos comptes sans déficit, une judicieuse économie s'impose, mais aussi que nous devons tous faire notre possible pour recruter de nouveaux membres à la Société, ce qui ne devrait pas être trop difficile une fois que notre organe paraîtra de nouveau régulièrement.

Notre publication continue à maintenir son rang et le double fascicule qui vient de paraître ne le cède en rien à ses prédécesseurs par le nombre et l'intérêt des articles qu'il contient et dont plusieurs nous conduisent dans des domaines non encore explorés. Nous ne mentionnerons que la savante étude du P. Courtray de la Val Sainte sur les armoiries des chartreuses dont nous donnons la première partie et qui est de nature à attirer également l'attention de l'étranger. Plusieurs autres articles sont en réserve ou annoncés. Mais si la matière ne fait pas défaut, il y a des moments où la rédaction se trouve embarrassée, des articles promis n'arrivant pas à temps ou étant momentanément retirés pour une raison ou une autre; il lui faudrait alors toujours avoir sous la main de quoi les remplacer pour ne pas retarder le numéro. Nous ne pouvons donc qu'adresser un vigoureux appel dans ce sens à tous les travailleurs de bonne volonté.

Si du cercle plus intime de notre Société nous jetons un regard sur ce qui se passe autour de nous dans le domaine héraldique, nous aurons à signaler en particulier deux publications intéressantes à des titres divers. L'une est un armorial du canton du Tessin dû aux recherches d'un auteur italien M. Giampiero Corti de Milan et publié sous les auspices du *Collegio araldico* de Rome. Cet opuscule a pour titre: «*Famiglie patrizie del canton Ticino*» il comprend sur huit planches en couleurs les blasons de 104 familles. Les huit armoiries occupant le centre des planches sont complètes avec le cimier, le casque et les lambrequins, les autres rangées en orle ne donnent que les écus. Un texte de 47 pages accompagne les planches; outre les blasonnements des écussons il fournit sur chaque famille quelques notes historiques que l'on voudrait voir pour certaines un peu plus détaillées et surtout plus précises. Ainsi après avoir lu l'article *Muralt* on ne se rend nullement compte si cette famille existe encore au Tessin ou pourquoi les émaux donnés ne sont pas ceux, bien connus, des Muralt de Zurich et de Berne. Il n'aurait pas été inutile non plus d'expliquer ce qui constituait le patriciat tessinois et quels données ont guidé l'auteur dans le choix des familles. Bien que ce livre ne soit pas sans défauts, il rendra des services et nous sommes particulièrement heureux, de ce qu'un ouvrage héraldique concernant le Tessin, jusqu'ici passablement délaissé à ce point de vue, ait enfin paru. Nous nous en rejouissons encore davantage si nous ne lisons dans la lettre de dédicace à Mgr. Peri-Morosini, administrateur apostolique de Lugano, qui sert de préface au livre, un passage que nos amis tessinois seront sans doute les premiers à répudier et qui témoigne combien peu l'auteur de cette lettre est au courant des sentiments helvétiques; voici ce que nous trouvons à la première page: «Le *Collège héraldique* s'associe bien volontiers à lui (à l'auteur) dans cet hommage rendu au canton du Tessin et que nous pourrions aussi appeler une revendication de devoir pour nous autres catholiques, du moment que les publications héraldiques suisses ont toujours intentionnellement négligé de s'occuper du Tessin et de ses familles pour des motifs de religion et aussi parce qu'on ne pardonne pas à ce pays, qui pendant plus de trois siècles a été une terre de conquête, de s'être émancipé à la dignité d'un canton indépendant!»

Voilà des raisons pour le moins bizarres. L'auteur croit-il donc que le Tessin soit le seul canton catholique de la Suisse? Nous connaissons plus d'un canton bon catholique ainsi que des anciens baillages dont les héraldistes se sont fort bien occupés, surtout parce que ces contrées en ont produits elles-mêmes, comme aussi d'autres cantons dont l'indépendance remonte à bien des siècles, n'ont pas encore produit ou trouvé l'héraldiste qui les eut dotés d'un armorial. L'héraldique doit être et est heureusement chez nous un terrain neutre, parfaitement étranger à toute question de confession ou de politique.

Un second ouvrage sur lequel nous voudrions particulièrement attirer l'attention est le *Catalogue raisonné des vitraux suisses* du musée du Louvre qu'un membre de notre société, M. le Dr W. Wartmann, vient de publier chez les éditeurs Ch. Eggimann & Cie à Paris. Ce magnifique livre est une œuvre de longue haleine, fait avec une science consommée, et que tous ceux qui s'intéressent aux questions héraldiques ne peuvent que se réjouir de posséder. Les 43 vitraux suisses logés au musée du Louvre sont non seulement tous représentés en superbes autotypies, mais analysés très en détail quant à leur provenance, à l'école à laquelle ils appartiennent, à l'origine et aux relations familiales des donateurs et aux armoiries qui les ornent. L'introduction est une magistrale étude sur l'histoire des vitraux suisses mettant en relief ce qui caractérise cet art éminemment national et par où il se distingue des produits analogues des pays voisins. Bien que le corps de l'ouvrage n'embrasse que le champ limité de ce qui se trouve au Louvre, il constitue, par cette introduction, le travail le plus important qui ait été écrit en français sur les belles verrières suisses. Comme M. Wartmann se propose de traiter de la même façon la collection plus importante du musée de Cluny et celle du musée de Sèvres, notre littérature héraldique se trouvera ainsi enrichie d'ouvrages d'autant plus précieux que les soins mis par l'éditeur, un Suisse également, à l'exécution typographique sont en rapport avec sa valeur scientifique qui a valu à son auteur le grade de docteur de l'Université de Paris. L'art du vitrail est si intimement lié aux recherches héraldiques que les travaux de M. Wartmann, dont il nous a du reste déjà donné quelques échantillons dans nos *Archives*, ne sauraient passer inaperçus. Il en est du même du travail très important que M. le Dr Lehmann consacre dans les publications du Musée national à l'ensemble de l'histoire du vitrail en Suisse depuis les temps les plus reculés et qui prendra pour nous, héraldistes, un intérêt spécial lorsqu'il en arrivera à l'époque du vitrail civil et héraldique qui est plus particulièrement l'expression de notre art national.

Nous constatons avec plaisir que d'autres ouvrages scientifiques de valeur ont encore été publiés par des membres de notre société, mais comme ils ne sont pas strictement de nature héraldique, nous devons les passer sous silence dans cette brève revue.

Cependant nous ne saurions être réunis à Morat sans évoquer encore le souvenir d'un héraldiste de premier ordre qui à la vérité ne viendra pas en personne siéger parmi nous, mais dont les œuvres doivent être particulièrement présentes à notre mémoire en ce jour; je veux parler de Charles le Téméraire.

S'il était un vaillant homme de guerre, aux ambitieuses visées politiques, dont les espoirs sont venus s'écraser contre les murs que nous voyons encore debout, il était en même temps, comme je viens de le dire un éminent héraldiste ou tout au moins un chaud partisan de cet art. Il vivait à l'époque où cet art était encore en pleine floraison et avait même poussé en Bourgogne d'une sève nouvelle depuis la fondation de l'ordre de la Toison d'or par le père du Téméraire en 1429. Le relief que cet ordre ne tarda pas à obtenir comme récompense des hauts faits des chevaliers du plus noble lignage, l'éclat de son costume, le lustre de ses cérémonies avaient renouvelé le goût de la chevalerie et de ses apparats. Charles, qui aimait la magnificence, trouvait autour de lui les éléments nécessaires à satisfaire ses besoins de gloire et si pour les guerres il comptait avant tout sur la valeur de ses chefs, sur le tir de ses archers et la force du bras armé de la pique ou de l'épée, il n'en estimait pas moins que le blason pouvait lui rendre d'utiles services et que le nombre des bannières, l'éclat des boucliers armoriés et le chatoiement des couleurs flottant au vent pouvaient ajouter à l'effet de son glaive en frappant l'imagination de ses ennemis par l'image de sa grandeur et de sa puissance.

Presque tous nos musées ont conservé des spécimens de devises héraldiques qui devaient donner à ses armées en marche et à ses camps un aspect d'une richesse et d'une variété de couleur dont nos armées modernes n'offrent qu'un bien pâle reflet. Au lieu de tentes grises, des étoffes bariolées des armes écartelées de Bourgogne comme celles que nous voyons à Berne, à Thoune et ailleurs; celles de ses capitaines portaient leurs armes, les canons et coulevrines étaient marqués de l'écu du duc. Les archers s'abritaient derrière des pavois à la croix de St-André flanquée des fusils de la Toison d'or. Chaque compagnie de 600 hommes (correspondant à peu près à nos bataillons) et chacune des quatre escouades (représentant nos compagnies) avaient leur drapeau spécial variant de dessins et de couleurs; en outre le duc emmenait avec lui les bannières de toutes les provinces et villes de ses vastes états qui plantées dans son camp et arborées sur les murs des villes dont il s'était emparé étaient destinées à faire montre de sa puissance. Ces étendards, drapeaux, bannières, fanions, penons et panonceaux, généralement découpés en triangle allongé, se terminant par une ou deux pointes devaient singulièrement égayer les marches de l'armée et impressionner ses adversaires. Les uns étaient simplement aux grandes armes de Bourgogne dont les quartiers prenaient, en raison de la configuration de l'étoffe les formes les plus diverses et l'on peut admirer l'habileté avec laquelle le peintre a su tirer parti de ces champs tantôt rectangulaires tantôt triangulaires en étirant, par exemple, les lions de Brabant ou de Flandre dans les postures les plus héraldiquement pittoresques; d'autres portaient l'effigie de la Vierge ou d'un saint, mais toujours accompagnée d'un figure héraldique, que ce soit la croix de St-André, le fusil ou briquet ou encore la pierre à feu jaillissante de flammes, emblèmes empruntés au collier de la Toison d'or, soulignés de la mystérieuse devise: «je l'ai emprins». Pour la plupart en soie, ces étendards étaient peints de main du maître, les uns peut-être par Jan. van Eick, d'autres certainement par Hans Memling. Et ces dra-

peaux, Messieurs, qui tombèrent aux mains des confédérés et qu'ils se partagèrent étaient au nombre étonnant de plus 600; ils devaient aux jours solennels former une vraie forêt claquant au vent autour de Grandson et de Morat. Que sont devenus tous ces trophées? Combien d'authentiques nous en reste-t-il? Hélas bien peu; la plupart a disparu sans laisser aucune trace et d'autres, en assez grand nombre heureusement, ne nous sont conservés qu'en copie dans les *Fahnenbücher* qu'en plusieurs villes on a eu la bonne idée d'établir avant que, faute de soins de conservation suffisants, ces reliques d'une armée belliqueuse ne soient tombées en poussière ou n'aient été détruites par quelque accident. Ce qui nous en reste dans nos musées suffit cependant pour constituer un monument hors pair témoignant du goût éclairé de l'instigateur de cette brillante imagerie héraldique et nous permettant de revendiquer comme confrère le chevaleresque vaincu de Morat.

Nécrologie.

Nous avons le très vif regrêt d'apprendre la mort, survenue en Novembre d'un de nos membres dévoués, **M. François Doge** qui faisait partie de notre société depuis 1895. M. Doge qui habitait à la Tour-de Peilz, où il est mort, avait été député au Grand conseil vaudois et s'occupait avec beaucoup de dévouement de la chose publique, les questions d'art et d'archéologie l'intéressant particulièrement. Il était membre très zélé de la Société du Vieux-Vevey et président de la Société du Musée. Dans ces fonctions il s'occupait plus spécialement et avec beaucoup de compétence de tout ce qui touchait au domaine héraldique. On lui doit plusieurs intéressantes monographies, entre autres une sur la Société de l'Arquebuse de la Tour.

M. Doge était une des figures familières de nos réunions annuelles qu'il fréquentait régulièrement et dernièrement encore, à Morat, nous avons eu le plaisir de le compter parmi nous. Nous étions loin de nous douter que cet homme d'un commerce si agréable serait si tôt et prématurément enlevé, car il n'avait que 49 ans et semblait en parfaite santé. Ceux d'entre nous qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un collègue particulièrement courtois et aimable.

Als neue Mitglieder sind unserer Gesellschaft beigetreten:

- Herr Ernst Koller, Rosenbergstrasse 93, St. Gallen.
- „ Albert Steiger, Oberstleutnant, St. Gallen.
- „ Robert Harder, Waisensekretär, Schaffhausen.
- „ August Ammann, Leinpfad 74, Hamburg.
- „ Joseph Morand, artiste peintre, Martigny.
- „ Henri de Mandrot-La Sarraz, Château de La Sarraz. Vaud.